

RAPPORT FINANCIER

2017



SOMMAIRE

BILAN FINANCIER 2017 P 3 à 8

Compte de résultat P 3

Bilan P 5

RAPPORT DE GESTION P 9

Les comptes de l'association, arrêtés au 31 décembre 2017, ont été validés par le Conseil d'Administration du 19 mai 2017 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2017. Les comptes 2017 sont présentés sous la forme du compte de résultat et du bilan ci-après, en comparaison avec l'exercice 2016.

I. Compte de résultat

Le résultat comptable net sur l'exercice 2017, est **excédentaire pour la troisième année consécutive de 6 296 €** ; il était de 6 186 € en 2016.

- Le total des dépenses s'élève à 1 496 388 € en 2017 (contre 1 347 619 € en 2016),
- Le total des recettes s'élève à 1 502 684 € en 2017 (contre 1 353 805 € en 2016).

1/. Dépenses :

Les dépenses ont augmenté de presque 150 K€ en 2017 par rapport à 2016. Les mesures prises sur les années précédentes pour stabiliser le budget, ainsi que le développement des recettes ont permis de faire face à ces nouvelles dépenses.

L'augmentation des charges est essentiellement liée aux dépenses de personnel. Les salaires et les charges sociales ont augmenté de plus de 128 000 € par rapport à 2016 et dépasse le million d'euros en 2017. Cette situation reflète :

- La consolidation de l'équipe de médiation de terrain créé en 2016 : elle compte en 2017, 10 médiateurs et une médiatrice-coordinatrice autour du Responsable d'équipe. Le choix de créer et de développer cette équipe a répondu à :
 - o Un besoin interne en termes de métier,
 - o Une demande des partenaires,
 - o Et se révèle être aujourd'hui, une source non-négligeable de revenus, permettant d'équilibrer le budget.
- Le maintien et la création de nouvelles fonctions en médiation sur site pour permettre un accueil de qualité auprès des habitants : le nombre de médiateurs a été maintenu et même renforcé sur certains sites. La mise en place d'un pré-accueil systématique, assuré par un volontaire en service civique, dans chaque site, vient compléter l'offre de service.
- La réforme des contrats aidés : depuis septembre 2017, malgré une prise en charge moindre sur les contrats aidés, le PIMMS a fait le choix de maintenir le nombre de personnes accompagnées dans l'emploi et a réaffirmé son rôle de tremplin professionnel, quels que soient le type de contrats signés par les médiateurs (contrat de professionnalisation, aidé, de droit commun, etc.).

Les autres postes de dépenses restent stables ou diminuent. C'est le cas, parmi les achats et charges externes, des honoraires (comptables, avocats, conseils...) qui diminue de plus de 8K€. Le PIMMS cherche sans cesse à rationaliser ses dépenses tout en sécurisant son fonctionnement et son organisation.

2/. Produits :

En 2017, les recettes sont composées de la manière suivante :

- 40% : partenariat avec les entreprises, dans le cadre des conventions de partenariat historiques ou de nouveaux contrats : 586 100 €.
- 37% : Aides de l'Etat, soit 566 000 € :
 - o Citoyenneté et immigration : dossiers de naturalisation : 94 K€,
 - o ASP pour les contrats aidés et les conventions Adultes-relais : 472 K€.
- 7% : label MSAP (FNADT et fonds inter opérateurs) pour 105 K€.
- 5% : l'Union européenne, 76 K€ de FSE pour son action d'accompagnement renforcé des médiateurs (le budget enregistre une charge exceptionnelle de 24 K€ de subvention FSE non-perçue, par rapport au prévisionnel).
- 3,2% : communes de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape sur des crédits Politique de la Ville ou de droit commun : 48 000 €.
- 3% : Grand-Lyon la Métropole, Direction Insertion et emploi : 40 000 €.

Les recettes ont augmenté par rapport à 2016 (+147 K€) et s'élèvent à 1 502 684 € à la clôture de l'exercice :

- +139 K€ de subventions d'exploitation,
- +4K€ de ventes et commissions,
- +4K€ de remboursements : formation, transferts de charges...

Dans le détail :

- L'augmentation des subventions d'exploitation est due essentiellement aux contributions des partenaires entreprises (+ 32 K€) et à la labélisation MSAP (+105K€) :
 - o Les subventions liées aux MSAP s'élèvent en 2017, à 210 000 € issus pour 50% du FNADT (fonds national à l'aménagement du territoire) et 50% du FIO (fonds inter opérateurs). 50% de cette subvention est affectée à des actions d'investissement pour l'aménagement et l'agencement des sites d'accueil PIMMS.
 - o L'augmentation des aides sur les contrats aidés en 2017, est due à un effet « volume » lié à la création de l'équipe de médiation de terrain.
- Les recettes issues des produits de la vente de services PIMMS tels que copies/impressions, envoi/réception de fax, utilisation de l'espace Internet, timbres, tickets TCL... représentent en 2017, 30 800 €. (+4k€)
- Enfin, parmi les « autres produits », la prise en charge de frais de formation formations par l'OPCA, AGEFOS PME, augmente de presque 12 K€, ainsi que les remboursements CPAM et divers (+4K€). Dans le même temps, les remboursements issus du FONGECIF (prise en charge de formations liées aux projets professionnels des médiateurs) diminuent de 12 K€.

Le résultat d'exploitation s'élève à 33 124 € en 2017, contre 14 652 € en 2016.

Le résultat financier s'élève à 0 € fin 2017, contre 333 € en 2016.

L'exercice 2017 se solde par un **résultat net excédentaire** de 6 296 €.

II. Bilan

Le total Bilan 2017 représente 412 743 € (contre 361 033 € en 2016) dont des fonds associatifs à 202 532 € (contre 94 176 € en 2016).

La provision pour risque prud'homal inscrite au budget 2014 a été reconduite en 2015, 2016 et 2017. Le jugement qui a été rendu le 30 mars 2018, déboute le demandeur de sa requête. Il a été jugé que le licenciement était bien fondé sur une cause réelle et sérieuse. A notre connaissance, le demandeur n'ayant pas fait appel de la décision dans le délai de recours imparti, la provision pourra être reprise, à la clôture des comptes 2018.

Les dettes au 31/12/2017 s'élèvent à 162 534 €.

Les autres créances s'élèvent à 276 K€ ; les subventions étant versées au PIMMS, dans des délais parfois longs. La trésorerie de l'association s'élève à 104 K€ au 31 décembre 2017.

La gestion de l'association au plus près des besoins, dans le cadre de ses moyens humains et financiers, est une priorité. Les administrateurs sont attentifs au budget, tant sur les recettes que sur les dépenses. Ils veillent à coordonner les capacités de l'association pour en assurer le fonctionnement de manière pérenne.

Grégory LOBERT

Trésorier



Compte de résultat 2017 :

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
Ventes de marchandises			
Production vendue	30 808	20 021	4 180
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	1 421 107	1 281 800	130 241
Reprises et Transferts de charge	47 320	43 542	3 778
Cotisations			
Autres produits	510	105	345
Produits d'exploitation	1 499 744	1 352 193	147 551
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats non stockés et charges externes	242 018	250 013	-8 200
Impôts et taxes	117 833	113 170	4 663
Salaires et Traitements	888 872	787 000	101 872
Charges sociales	100 043	173 701	20 182
Amortissements et provisions	0 088	1 700	4 382
Autres charges	11 267	10 000	277
Charges d'exploitation	1 466 620	1 337 541	129 080
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 124	14 653	18 471
Opérations faites en commun			
Produits financiers		333	-333
Charges financières			
Résultat financier		333	-333
RESULTAT COURANT	33 124	14 986	18 138
Produits exceptionnels	2 040	1 270	1 001
Charges exceptionnelles	20 768	10 070	10 680
Résultat exceptionnel	-26 828	-8 800	-18 028
Impôts sur les bénéfices			
Report des ressources non utilisées			
Engagements à réaliser			
EXCEDENT OU DEFICIT	6 296	6 186	110

Bilan au 31 décembre 2017 :

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	11 772	11 772		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	4 671	3 899	772	1 025
Autres immobilisations corporelles	248 027	219 553	28 474	20 233
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	583		583	583
ACTIF IMMOBILISE	265 053	235 223	29 830	21 840
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	276 378		276 378	237 479
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	104 563		104 563	101 714
Charges constatées d'avance	1 973		1 973	
ACTIF CIRCULANT	382 913		382 913	339 193
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	647 966	235 223	412 743	361 033

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 161	1 161
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	81 203	75 017
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 296	6 186
Subventions d'investissement	113 872	11 812
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	202 532	94 176
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	47 677	47 677
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47 677	47 677
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 341	79 471
Dettes fiscales et sociales	87 247	82 268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 046	4 041
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		53 400
DETTES	162 634	219 180
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	412 743	361 033

Nous avons réuni les membres de l'Assemblée Générale pour rendre compte de l'activité de l'association et des résultats de gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les comptes annuels dudit exercice sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle ordinaire.

Il n'a pas été apporté de modifications au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation qui sont établis conformément aux obligations comptables : cet exercice a une durée de douze mois.

Situation de l'association pour l'exercice écoulé et perspectives d'évolution :

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 499 744 euros contre 1 352 193 euros en 2016.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 466 620 euros, contre 1 337 541 euros en 2016.

Après prise en compte du résultat financier de 0 € et du résultat exceptionnel de -26 828 €, l'exercice se solde par un excédent de 6 296 euros, contre un excédent de 6 186 euros en 2016.

L'activité de l'association est décrite de manière précise dans le rapport d'activité.

L'exercice 2018 en cours, est une année à enjeux :

- Trouver un nouveau modèle économique au PIMMS, permettant l'équilibre du budget ;
- Opérer et accompagner les changements nécessaires en termes d'organisation et de fonctionnement pour :
 - o Préparer le PIMMS à répondre au nouveau cahier des charges des Maisons de Services Au Public (MSAP) à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
 - o Répondre aux exigences de la norme AFNOR « Médiation sociale » au printemps 2019 ;
 - o Définir et mettre en œuvre la stratégie du PIMMS Lyon Métropole, sur son territoire, dans son réseau régional et dans le respect du cadre national.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement particulier n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Activités en matière de recherche et de développement

Il n'a été engagé au cours de l'exercice aucune activité de recherche et de développement.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter, comme suit, le résultat de l'exercice s'élevant à 6 296 € :

- Report à nouveau : 6 296 €

Conventions visées à l'article L. 612-5 du code de commerce

En application des dispositions de cet article, nous vous informons qu'aucune convention n'a été conclue au cours de cet exercice. Une lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes vous sera faite.